

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL VENDREDI 24 JUIN 2011

PRÉSENTS : Pascal PONCET, Suzanne RICHARD, Jean-Yves FARJON, Bernard MEIER, Marie-France COUDOUR, Emmanuelle BARLERIN, Gérard REBOULET, Patrick MOUSSÉ, Jean-Yves MOISSONNIER, Jean-Michel BRISSAY-CHATRE.

ABSENTS : Madeleine VEILLAS (procuration à Pascal PONCET), Daniel CHALOT (procuration à Jean-Yves FARJON), Nicolas OSSEDAT (procuration à Pascal PONCET), Sabine FIVET (excusée), Cyril EPINAT.

Secrétaire de séance : Emmanuelle BARLERIN

FUTURE STATION D'ÉPURATION / DÉSIGNATION DU GÉOMETRE POUR LEVÉS TOPOGRAPHIQUES

Des plans topographiques sont nécessaires à l'étude du projet de la station d'épuration et des réseaux immédiats.

Trois cabinets de géomètres ont été consultés : A l'unanimité, a été retenue l'offre du cabinet PIGEON/TOINON (2.250 € HT : offre moins-disante par ailleurs mieux-disante).

ÉVOLUTION DE LA COOPÉRATION INTERCOMMUNALE

Le Préfet de la Loire a adressé un courrier à tous les Maires des communes membres de Grand Roanne Agglomération et des communautés de communes du Pays de la Pacaudière, du Pays d'Urfé, de la Côte Roannaise, de l'Ouest Roannais et du Pays de Perreux, afin qu'ils rendent un avis sur les propositions suivantes :

1/ intégration de la commune de Saint Alban les Eaux à Grand Roanne agglomération :

A l'unanimité, les membres présents (+ procurations) se prononcent pour l'intégration.

2/ schéma de l'évolution de la coopération intercommunale proposé par le Préfet de la Loire

Ce schéma prévoit l'intégration de la Communauté de Communes du Pays d'Urfé au Grand Roanne avec les communautés de communes du Pays de la Pacaudière, de la Côte Roannaise, de l'Ouest Roannais et du Pays de Perreux.

12 voix pour (dont 3 procurations)

1 abstention (suggestion d'un périmètre du Grand Roanne plus élargi que la proposition faite par le Préfet).

CLOS LA BERTONNIERE / MODIFICATION DU REGLEMENT

Déjà abordé lors de la séance du 27 mai 2011. Aucune décision n'avait alors été prise puisque les co-lotisseurs n'avaient pas transmis leur projet de modification.

Modification approuvée à l'unanimité apportant plus particulièrement des précisions au paragraphe concernant les « locaux annexes » (conditions d'implantation, hauteur et surface, types de matériaux, toiture...).

ELECTIONS POUR VENTE A Monsieur DOS SANTOS D'UNE PETITE PARTIE DE LA SECTION DE COMMUNE DU VILLAGE DE VAUDIER DIMANCHE 10 JUILLET 2011 / CONSTITUTION DU BUREAU

Désignation suivante à l'unanimité

Le bureau	Trois scrutateurs
Président : Pascal PONCET	Marie-France COUDOUR
Deux assesseurs : Jean-Yves FARJON – Bernard MEIER	Patrick MOUSSÉ
Un secrétaire : Dominique MOUSSÉ	Emmanuelle BARLERIN

QUESTIONS ET COMMUNICATIONS DIVERSES

Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine

Proposition faite par Monsieur GONZALES, Architecte des Bâtiments de France de créer une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP) dans le quartier du Château.

Le Maire explique qu'il adresse un courrier en réponse expliquant qu'il est prématuré de mettre en place ce dispositif nécessitant études et réglementations complémentaires :

Nombreux investissements en cours tant sur le plan financier que sur le plan humain ne permettent pas de lancer des études dans de bonnes conditions.

Le Maire précise au sein de ce même courrier qu'il n'est pas exclu, dans les années à venir, de reconsidérer la position municipale.

A l'unanimité le conseil approuve l'orientation prise par le Maire.

Syndicat mixte des Monts de la Madeleine

Le Syndicat a été missionné par l'Etat pour cartographier les habitats Natura 2000 présents sur les zones humides des cours d'eau « Boën, Ban et Font d'Aix » traversant les communes de Saint Just-en-Chevalet, La Tuilière, Saint Priest-la-Prugne, Saint Romain d'Urfé, Chausseterre, Chérier, Saint Marcel d'Urfé et Champoly et Laprugne dans l'Allier. Pour ce faire, le personnel du SMMM se rend sur le terrain depuis le 13 juin pour une durée approximative de trois mois.

Ecole publique

Les enfants ont fait parvenir en Mairie des poésies qu'ils ont composées sur notre commune. Celles-ci sont à la disposition du public dans la salle de communication au rez-de-chaussée de la Mairie.

Le Maire a adressé un courrier de remerciements.

Ecole privée

Les enfants ont adressé leurs remerciements suite à la subvention attribuée par la Commune pour leur séjour à Bully.

Club de Foot de Saint Just-en-Chevalet

Récompense « Super Fair Play » pour la saison écoulée. Le Maire est invité à sa remise le 1^{er} juillet 2011.

C.L.I.S. :

Monsieur le Sous-Préfet de Roanne invite le Maire de Saint Just-en-Chevalet à la commission locale d'information et de surveillance (CLIS) du site AREVA du Forez – Bois Noirs - Limouzat de Saint Priest-la-Prugne. Le Maire sera présent à cette réunion le 5 juillet à 14 H en Sous-Préfecture.

Séance levée à 22 H 00